

Le groupe de Plantour est heureux de partager Grand'Aire avec vous. Merci de faire tout votre possible pour que tout se passe bien – nous nous engageons à faire de même.

Nous vous souhaitons de passer un agréable moment à Grand'Aire !

Général

Le locataire (signataire du contrat / responsable de l'activité) est responsable de prendre connaissance du présent règlement avant d'utiliser les locaux. Il est également responsable de respecter et de faire respecter, en tout temps, ce règlement par les autres utilisateurs des locaux.

Mobilier

Le mobilier de la grande salle est utilisé uniquement à l'intérieur. De même, le mobilier qui se trouve dans le casier extérieur est utilisé exclusivement sous le couvert extérieur.

Les éléments de mobilier mis à disposition (tables, chaises, bancs, équipement de cuisine ou de nettoyage) ne sont utilisés que dans l'usage pour lesquels ils ont été conçus.

Linges et matériel cuisine

Le locataire apporte (et ramène) avec lui les linges à vaisselle ainsi que le matériel pour cuisiner ; quelques casseroles et ustensiles sont cependant mis à disposition et font l'objet d'un inventaire.

Poêle, électricité et incendie

Le poêle à bois est utilisé conformément au mode d'emploi affiché à côté.

Le tableau électrique à l'entrée permet d'allumer et d'éteindre les différents éclairages de la grande salle ainsi que le ventilateur au plafond (permet de faire redescendre l'air chaud dans la partie habitée).

Le locataire veille à utiliser correctement rallonges et appareils électriques. En cas de coupure de courant, déconnecter les appareils branchés avant de rétablir le courant dans le tableau électrique.

En cas de feu : un extincteur est à disposition dans la grande salle. Il doit rester en tout temps accessible, de même que l'accès de secours à l'extérieur (signaler par un panneau luminescent vert). Une couverture anti-feu se trouve dans la cuisine. Rappel : pour de l'huile ou de l'essence en feu, ne pas jeter d'eau, mais couper l'oxygène (couvercle, couverture, extincteur).

Nappes et décorations

L'usage des agrafes pour fixer les nappes sur les tables est interdit.

De même, il est interdit de punaiser, agraffer, clouer ou visser sur les parois ou le plafond. Seules des fixations provisoires (ficelle, scotch) sont admises. Le locataire veillera à faire disparaître toute trace de fixation (la colle du scotch se nettoie à l'éponge et au savon).

Il est interdit de fixer quoi que ce soit au bandeau de lumière dans la grande salle ou de le recouvrir.

Frigo, nourriture et boissons

Le frigo est systématiquement vidé et éteint à la fin de la location.

Les caisses de boissons et autres denrées alimentaires doivent être reprises (par les locataires ou les fournisseurs) sans délai à la fin de la location.

Déchets

Le locataire apporte ses propres sacs poubelles.

Les sacs poubelles peuvent être déposés, fermés, dans le container prévu à cet effet à l'extérieur.

Les déchets recyclables ou les sacs poubelles non conformes doivent être emportés par les utilisateurs.

Les cendres du poêle à bois sont à jeter dans le tonneau prévu à cet effet à l'extérieur.

Nettoyages et rangements

Matériel de nettoyage : à disposition dans le local technique. Se range au même endroit.

Signalez spontanément et immédiatement tout objet manquant ou abîmé ainsi que tout problème rencontré au gérant de la location ou au responsable du groupe.

Cuisine

- ✓ Laver, essuyer et ranger la vaisselle. Signaler spontanément les casses.
- ✓ Nettoyer plans de travail, évier, cuisinière et four (si utilisé).
- ✓ Frigo : vider, nettoyer, éteindre et laisser ouvert.
- ✓ Vider la poubelle.

Sanitaires

- ✓ Nettoyer WC et lavabo.
- ✓ Vider la poubelle.

Grande salle

- ✓ Nettoyer les tables, empiler les chaises et remettre le tout à sa place.
- ✓ Vider les cendres du poêle (si utilisé) avec l'aspirateur à cendre, puis vider ce dernier dans le tonneau réservé aux cendres, à l'extérieur.

Extérieur

- ✓ Nettoyer les tables et les remettre à leur place avec les bancs.
- ✓ Fermer tous les casiers extérieurs et ranger les clés dans la boîte à clés.
- ✓ Ramasser les déchets au sol.

Général

- ✓ Balayer puis récurer les sols.
- ✓ Rincer puis suspendre les panosses utilisées dans le local technique.
- ✓ Emporter les déchets (le conteneur est réservé aux sacs taxés).
- ✓ Emporter vos linges et votre matériel.
- ✓ Fermer volets et fenêtres, verrouiller toutes les portes.
- ✓ Couper l'électricité en plaçant l'interrupteur central en position « off ».